



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier/11,rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (613) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Parliamentary Precinct Division/Acquisitions de la Cité
parlementaire
222 Queen Street / 222, rue Queen
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet 111 Wellington - Commercial Goods	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP751-173057/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client EP751-173057	Date 2017-07-11
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PPS-017-26352	
File No. - N° de dossier 017pps.EP751-173057	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-07-25	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lemay, Jessica	Buyer Id - Id de l'acheteur 017pps
Telephone No. - N° de téléphone (613) 990-4232 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: See Annex A.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

QUESTIONS ET RÉPONSES, SÉRIE 1 :

Q1. Pour l'article n° 45, code MATS-01, il est question de rouleaux de 6 pi au nombre de 505. Cette spécification n'est pas claire. Services publics et Approvisionnement Canada peut-il nous éclairer?

R1. Le nombre 505 désigne la superficie totale en mètres carrés. Les tapis doivent être parfaitement juxtaposés. L'entrepreneur doit fournir le nombre de rouleaux requis pour couvrir la superficie indiquée dans les dessins, y compris les tapis coupés en fonction des colonnes.

Q2. Dans les exigences obligatoires des articles n° 6.0 à 10.0 (codes BNCH-01 à BNCH-05), il est écrit : « Jambes métalliques de plaques solides, couleur de bronze foncé, en retrait du bord avec fini à marier au fini de bronze du projet ». Pouvons-nous établir le prix en fonction d'un fini de bronze conventionnel?

R2. Le prix doit être établi en fonction d'un fini huilé personnalisé de couleur bronze foncé. Le fini de référence sera fourni à l'attribution du projet.

Q3. Veuillez expliquer les divergences qui suivent entre ce qui est précisé dans la pièce jointe 1 de l'annexe A et les dessins des articles ° 6.0 et 8.0 (codes BNCH-01 et BNCH-03). Les voici :

BNCH-01

Dans la pièce jointe 1 de l'annexe A, une longueur de 112 po est mentionnée, mais dans la description et le dessin, cette longueur correspond à 132 po.

BNCH-03

Dans la pièce jointe 1 de l'annexe A, il est question de deux sièges avec dossier, d'un siège sans dossier, d'une table intercalaire de 12 po et d'une table de 30 po. Pourtant, le dessin affiche un banc de 132 po de long avec trois sièges sans dossier et un dessus de table de 42 po de largeur.

R3. En ce qui concerne BNCH-01, les soumissionnaires doivent se fier aux spécifications du dessin (longueur de 132 po).

En ce qui concerne BNCH-03, les soumissionnaires doivent se fier aux exigences obligatoires de la pièce jointe 1 de l'annexe A (deux sièges avec dossier, un siège sans dossier, une table intercalaire de 12 po et une table de 30 po), car l'illustration de BNCH-03 dans le dessin est erronée.

Remarque : Les soumissionnaires doivent être conscients que tout changement apporté à la pièce jointe 1 de l'annexe A à la suite de la modification 001 s'applique également à la pièce jointe 1 de l'annexe B **ET** à l'annexe 1 de la partie 4.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.